

Je soutiens les actions de l'AFPCA

 J'adhère et deviens membre de 	
l'AFPCA ou je renouvelle mon	
adhésion :	
□ en tant que malade : 30 €	
☐ en tant que famille : 30 €	
□ en tant que sympathisant : 30 €	
Je fais un don : Montant :€	•
Je fais un don , Montant ,	•
Nom :	
Prénom:	
Adresse complète :	
* :	
Courriel:	

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :

AFPCA

et de l'envoyer à la trésorière Mme Patricia Varin 31 Placette Emerillon Lot. Hameau du château Vert 83110 SANARY - France

Tout don et toute adhésion à l'AFPCA donnent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du versement dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé.



Créée le 14 mai 2007, à l'initiative d'un groupe de malades, l'AFPCA est une association à but non lucratif régie par la « loi de 1901 »

Administrée par un Bureau composé de personnes atteintes de la maladie ou de leur famille, elle s'est fixée comme objectif de faire connaître la maladie pour mieux pouvoir la combattre.

Pour atteindre cet objectif l'AFPCA:

- Rassemble les malades atteints de la Polychondrite Chronique Atrophiante (PCA) et leur famille en France et dans les pays francophones.
- Crée un réseau de solidarité européen.
- Informe le public, le corps médical et les autorités sanitaires et sociales, de façon à améliorer le diagnostic et fait reconnaître l'existence de la PCA et sa spécificité au sein des maladies rares
- Apporte une aide technique et morale aux familles confrontées à la PCA
- Contribue activement à l'effort de recherche médicale et à l'amélioration des pratiques de soins relatifs à la PCA et à d'autres pathologies d'expression similaire

Le Conseil Scientifique

Présidé par le Professeur J-C Piette (ancien chef du service de médecine interne à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière) et réunissant des spécialistes éminents de la PCA:

- Garantit la fiabilité de l'information que nous fournissons
- Sécurise notre démarche dans la définition, la promotion et la mise en œuvre des travaux de recherche à financer.

Les partenaires de L'AFPCA

Alliance Maladies Rares
01 56 53 81 36
www.alliance-maladies-rares.org

ORPHANET 01 56 53 81 37 www.orpha.net

EURORDIS 01 56 53 52 61 www.eurordis.org

FMO 08 20 800 008 www.maladies-orphelines.fr

Arthritis
0 800 333 555
www.fondation-arthritis.org